Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 24 (1952)

Heft: 6

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INFORMATIONS

La question du logement.

Nous lisons, dans une étude publiée par le Coopérateur suisse, *signée de M. Jean Orizet, les lignes suivantes :*

Logement.

La question du logement occupe une large place dans la plupart des programmes des gouvernements, et cela pour de multiples raisons. On constate d'abord que malgré les progrès accomplis dans certains pays depuis une vingtaine d'années, le problème du logement des ménages ayant un revenu modeste n'a nulle part été complètement résolu. La situation s'est encore aggravée pour diverses raisons : cessation ou ralentissement de l'activité de la construction pendant la guerre, vastes mouvements de population entraînés par les événements politiques, exode rural, accroissement général de la population.

Dans sa nature, le problème n'est certes pas nouveau. Il l'est, cependant, par ses dimensions. D'autre part, il se présente différemment suivant les pays, en raison de la variété des climats, des ressources, des modes et niveaux de vie et d'autres facteurs encore. Enfin, il est à peu près impossible de le résoudre par des moyens individuels. Les organisations coopératives, suffisamment souples pour s'adapter aux circonstances locales, et riches des avantages qui résultent du groupement des forces, paraissent en mesure de faire face aux difficultés que pose le problème du logement des travailleurs.

Action des coopératives de consommation.

Dans les milieux industriels, le rôle de ces coopératives s'est révélé, depuis longtemps, fort utile. C'est, dans une certaine mesure, par l'action coopérative que les populations urbaines se sont efforcées de satisfaire leurs besoins de logement aussi bien que d'alimentation. Assez souvent d'ailleurs, au moins pendant une première période, c'est la même organisation qui a entrepris de résoudre les deux problèmes, soit qu'elle ait été fondée d'emblée comme coopérative de consommation et d'habitation, soit que, d'abord établie comme coopérative de consommation, elle ait ultérieurement étendu son activité à l'habitation. La plus ancienne coopérative de consommation d'Argentine, Le Foyer ouvrier *(El Hogar Obrero)*, a servi d'exemple aux coopératives de consommation, de crédit et d'habitation qui fonctionnent actuellement dans le pays. Elle continue d'ailleurs à construire de petites maisons familiales et de grandes maisons collectives pour le compte de ses membres. En Suisse, le village de Freidorf, près de Bâle, a été édifié au sortir de la première guerre mondiale, par l'Union suisse des coopératives de consommation. En Grande-Bretagne et dans les pays scandinaves, un effort analogue a été poursuivi grâce auquel des milliers de membres des coopératives de consommation sont devenus propriétaires.

Action des coopératives spécialisées.

La difficulté de mener de front des opérations aussi dissemblables que la construction et la distribution des denrées alimentaires a conduit les coopératives de consommation à ralentir leur activité dans le domaine de l'habitation. D'autre part, des coopératives spécialisées, très souvent soutenues par les coopératives de consommation, se sont développées assez rapidement pour répondre aux besoins des travailleurs. De création récente, ces coopératives se présentent sous des formes assez différentes que l'on peut ramener à deux types principaux : 1° les coopératives d'épargne et de crédit fournissant des avances à leurs membres pour la construction ou l'achat de matériaux ; 2° les coopératives de construction qui vendent ou louent à leurs membres des maisons qu'elles édifient. Ce dernier type est le plus répandu en Europe ; il a démontré son efficacité entre les deux guerres mondiales, et plus récemment encore, notamment au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède. Aux Etats-Unis, c'est avec l'appui des organisations syndicales que le mouvement des coopératives d'habitation s'est développé.

Dans les pays économiquement peu évolués, en Asie, dans le Proche et le Moyen-Orient, en Amérique latine, on rencontre aussi, sous des formes diverses, des coopératives d'habitation, dont la création et le fonctionnement sont encouragés par les gouvernements.

L'année 1949 a été marquée par une action coopérative assez poussée en vue de la solution du problème de l'habitation. Le dixième congrès de l'Alliance coopérative internationale à Prague a recommandé aux organisations coopératives nationales membres de l'alliance d'étudier et de développer l'activité des coopératives d'habitation, de construction, et il a signalé la nécessité de formuler des principes généraux et des directives pratiques pour une action coopérative et intercoopérative constante dans ce domaine. En Colombie, les coopératives d'habitation se sont développées de manière satisfaisante au cours de cette même année. Certaines d'entre elles se livrent aux travaux de construction et fabriquent les principaux matériaux de maçonnerie, charpente, carrelage, serrurerie, etc. En Egypte, un Comité interministériel de l'habitation a été créé, en 1949 également, pour s'occuper de la question du logement, qui compte parmi les principaux problèmes sociaux du pays. Le premier rapport de ce comité fait ressortir la nécessité d'assister le mouvement coopératif qui, selon le cas, prête l'argent pour la construction, construit ou achète des maisons pour le compte des membres, lesquels peuvent devenir propriétaires grâce à un système de location-vente. En Grèce, le ministre du travail a préparé une loi sur les facilités à accorder aux salariés de différentes catégories pour la construction de maisons à bon marché par la voie coopérative. Aux Pays-Bas, l'intervention des pouvoirs publics a donné une forte impulsion aux coopératives entreprenant la construction d'habitations ouvrières, qui se développent actuellement sur l'ensemble du territoire. Enfin, des projets de construction coopérative de logements ont été mis en œuvre dans toute l'Asie et tout spécialement dans l'Inde, où l'on rencontre des coopératives en activité, et surtout dans les provinces de Bombay (315 coopératives d'achat et de construction, avec 16 622 membres) et de Madras (133 coopératives de construction et de location.) Les gouvernements de Bombay et de Madras appuient fermement l'œuvre des coopératives de logement en leur avançant des crédits, en leur accordant des conditions préférentielles pour la fourniture de matériaux de construction, et en les aidant à acquérir des terrains. Au Pakistan, le gouvernement a insisté sur l'urgence du problème du logement et a recommandé entre autres moyens l'utilisation de méthodes coopératives.

Les désirs de la maîtresse de maison anglaise dans la construction.

Dans la grande exposition qui a eu lieu dernièrement à Londres, on a pu voir une maison qui portait le nom de « Maison idéale ».

C'était une maison familiale à deux étages qui était le résultat d'une enquête faite auprès de 40 000 membres d'une association féminine. Cette association avait cherché à établir quels étaient les désirs concernant la construction d'une maison pour une famille de cinq personnes, dont trois enfants de 8 ans, 6 ans et 1 an et demi. Ce sont les résultats de cette enquête qui furent réalisés, suivant les possibilités, dans une maison-type.

La plupart des femmes ne demandent qu'un petit salon, mais en revanche une grande cuisine pouvant servir de salle à manger. Elles sont aussi d'accord que l'étage supérieur soit réservé pour les chambres à coucher et les salles de bain. Suivant la répartition du travail, il est souvent demandé que les locaux accessoires soient autant que possible placés en dehors de la maison, par exemple, la chambre à lessive, le garde-manger qui doit être assez grand pour servir à différents usages. La construction de placards est de toute importance. Il faut en mettre partout où cela est possible, dans les corridors, les chambres de bain et les cuisines. Certaines maîtresses de maison demandent que d'autres placards soient construits pour des buts spéciaux, par exemple pour les chaussures, les jouets, etc.

En ce qui concerne le chauffage, les désirs reflètent bien le confort anglais ; les ménagères préfèrent un nombre supérieur de poêles et calorifères, éventuellement complétés par un réchaud à gaz ou à l'électricité. Il va sans dire que le tout doit être complété par la cheminée à feu ouvert.

En général, le 90 % des femmes ont demandé l'éclairage électrique, mais peu, parmi elles, préfèrent les nouveaux éclairages tubulaires. On abandonne la vieille habitude de l'éclairage central ; il est demandé que les lampes soient placées là où la lumière est utilisée, que ce soit à la cuisine (potager, évier, bien éclairés), salon, salle à manger, etc. Les fiches doivent être placées d'une manière pratique et il est demandé avec insistance qu'elles ne soient pas à la portée des enfants.

Dans la cuisine, toutes les installations doivent être telles que la femme ne soit pas obligée de se baisser, ni pour cuisiner, ni pour laver, ni pour repasser, si ce dernier travail doit être fait dans ce local.

Comme il fallait s'y attendre, c'est toujours pour tenir compte des enfants que les maîtresses de maison sont le plus catégoriques : toutes les surfaces doivent être lisses, toutes les arêtes tranchantes doivent être évitées et les angles construits de telle manière qu'ils soient faciles à nettoyer, que les mains courantes soient placées plus bas dans les rampes d'escaliers pour qu'elles soient facilement accessibles aux enfants, les poignées des portes doivent aussi être placées assez bas pour tenir compte des enfants, tandis que les serrures doivent être placées le plus haut possible.

Les désirs exprimés à cette occasion par les femmes ont certainement une valeur dont il faudra tenir compte à l'avenir. Il est certain que bien des maisons seraient construites et installées d'une manière plus rationnelle si les suggestions de la femme étaient mieux écoutées. Les exigences qu'elle peut formuler peuvent être valables pour chaque construction, car n'est-ce pas elle qui habite le foyer et qui le dirige, tandis que l'homme passe la plus grande partie de la journée hors de la maison ?

Certes, notre époque a déjà vu bien des améliorations apportées dans l'aménagement intérieur, dans l'équipement ménager des foyers, mais il reste encore beaucoup à faire. La construction des logements doit tenir compte du développement continuel de la manière de vivre et ce n'est qu'ainsi que cette tâche pourra être entièrement accomplie.

(La Maison, N° 12, 1951.*)*

Du coussin chauffant... au fauteuil électrique.

Il ne s'agit pas du sinistre siège américain, terreur des criminels d'outre-Atlantique, mais d'un fauteuil que l'électricité, cette fois-ci, rend doublement confortable. Par définition, un bon fauteuil est un meuble engageant et fort apprécié lorsque, le soir venu, on y délasse ses membres fatigués par une journée de travail. En hiver, si l'on n'a plus guère l'occasion de le traîner « au coin du feu » – et c'est dommage – on l'approche volontiers du poêle ou du radiateur et le bien-être que l'on éprouve s'en trouve augmenté d'autant.

Mais il y a mieux.

Un fabricant français vient de construire un fauteuil basé sur le principe du coussin chauffant, c'est-à-dire équipé d'éléments thermiques répartis dans le siège, le dossier et les bras. Il ne se distingue d'un fauteuil ordinaire que par l'adjonction d'un tout petit accessoire, mais d'importance : c'est une simple prise de courant. On branche le fauteuil, telle une vulgaire lampe de chevet, sur le circuit de la lumière et, de moelleux, il devient des plus douillets. Il consomme peu de courant et s'il est appelé à rendre service à maintes personnes, celles atteintes d'affections lombaires ne seront pas les dernières à s'en plaindre.

La recherche «rapporte».

Certains gouvernements européens étudient la possibilité d'accorder leur aide à une intensification de la recherche, mesure considérée comme très importante pour permettre une augmentation de rendement dans l'industrie du bâtiment. Ils y sont incités, nous apprend la préface du répertoire, par le fait que la proportion du montant consacré à la recherche, aux sommes investies est moins élevée dans le domaine du bâtiment que dans les autres grandes industries, où il a déjà été démontré que les frais relativement plus élevés absorbés par la recherche étaient d'un bon rapport. Les avantages d'une intensification de la recherche dépendent, toutefois, de la réponse à cette question : la recherche permet-elle d'améliorer les méthodes de travail dans les usines de l'industrie du bâtiment, et sur les chantiers ?

Nécessité de contacts plus nombreux.

En dépit de la différence de climats, d'habitudes sociales et de stades de développement industriel en Europe, il est constaté, dans le répertoire, que « le problème du logement que la plupart des pays européens ont à résoudre est partout si semblable qu'une collaboration internationale et un échange d'informations permanents assureront de très réels avantages ». Jusqu'ici, les contacts internationaux en matière de recherche dans le domaine du bâtiment ont toujours été intermittents ».

Nouveaux sujets appelant la collaboration.

La recherche dans le domaine du bâtiment, qui au début portait sur les matériaux de construction — première branche de cette industrie à être industrialisée — s'attaque maintenant à un grand nombre de problèmes nouveaux et complexes. La préface précise que beaucoup de branches récentes et plus complexes faisant l'objet de recherches, telles que : chauffage, ventilation, disposition des locaux d'habitation et méthodes modernes de construction, se prêtant particulièrement bien à la collaboration sur le plan international.

Le Sous-comité de l'habitat de la C. E. E. s'efforce, pour sa part, d'encourager cette activité. Spécialistes en matière de recherche et représentants des industries du bâtiment dans les pays d'Europe ont déjà tenu plusieurs réunions. « Il serait chimérique d'escompter un développement rapide de cette collaboration ; mais la tendance à une collaboration organisée plus complète et plus systématique est désormais évidente. »

Retard dans la construction de logements.

Suivant cette même source, il est noté dans l'« Etude » que les pertes causées par la guerre (mais non le vieillissement de dix années de l'ensemble des maisons non détruites) ont été plus que compensées dans les régions urbaines et ont été rattrapées dans la proportion de près de 90 pour cent dans les campagnes ; mais dans l'intervalle, la population totale du pays pour une base territoriale comparable s'est accrue d'environ 5 pour cent de 1940 à la fin de 1951 et celle des populations urbaines s'est probablement accrue d'au moins 20 pour cent.

(Commission économique pour l'Europe.)

La pénurie de charbon en 1951.

En Europe orientale aussi bien qu'en Europe occidentale, la demande de houille a sensiblement dépassé en 1951 les disponibilités fournies par la production intérieure. Les chiffres fournis par l'« Etude » montrent que l'extraction a augmenté de 3 pour cent au Royaume-Uni, de 4 pour cent en Europe orientale et de 6 pour cent en Europe occidentale continentale. L'« Etude » montre que l'Europe occidentale a évité les graves conséquences de la pénurie qui frappait sa principale source d'énergie en recourant aux exportations en provenance des Etats-Unis. Toutefois, le prix coûteux du charbon américain a pesé lourdement sur la balance des paiements de nombreux pays, et cela d'autant plus qu'une fraction importante non seulement du charbon mais encore du fret doit être payée en dollars. Quoi qu'il en soit, les importations de charbon ont permis de faire face à la demande dans une mesure telle qu'en Europe occidentale la production n'a souffert du manque de combustible que dans un petit nombre de cas déterminés.

Les armoires frigorifiques.

La conservation des denrées alimentaires exige certaines conditions parmi lesquelles le froid joue un rôle prépondérant. Cet agent est en effet non seulement l'un des plus efficaces, mais aussi l'un des plus précieux, car il permet, d'une part, d'éviter l'altération des substances organiques et, d'autre part, de les maintenir avec leurs qualités premières.

L'influence du froid sur la conservation des denrées périssables. – Les substances organiques subissent des transformations profondes sous l'effet des microbes et des diastases. Les microbes exercent leur néfaste activité lorsqu'ils se trouvent placés dans des milieux favorables d'humidité et de température. En revanche, le froid les paralyse et les rend inoffensifs au-dessous de températures connues et faciles à obtenir. De 4° à 6° C., leur action est suffisamment neutralisée pour permettre de conserver les aliments pendant une durée de beaucoup supérieure à celle des besoins ordinaires, puisque cette durée peut atteindre deux semaines environ et même parfois davantage.

D'autre part, c'est un froid sec qui convient le mieux à la conservation des aliments, tandis que l'humidité accroît la vitalité des microbes.

Mais il existe un autre élément qui fait aussi obstacle à la conservation des aliments. Ce sont les diastases. Les diastases sont des produits solubles qui contribuent à l'alimentation des cellules et à leur fermentation. Or, le froid préserve les substances organiques de l'effet des diastases, de sorte que les deux facteurs de décomposition perdent leur virulence lorsqu'on a soin de maintenir les denrées au degré hygrométrique voulu et dans l'ambiance opportune.

Il ne faudrait cependant pas croire que les microbes sont définitivement anéantis par le froid. Ils retrouvent leur vitalité au fur et à mesure que la température s'élève. Une bonne conservation des denrées périssables nécessite par conséquent une température constante.

Les réfrigérateurs électriques. – Les réfrigérateurs électriques, connus couramment aussi sous le nom d'armoires frigorifiques, sont précisément adaptés d'une façon parfaite à la création d'un milieu non seulement à température constante, mais caractérisé par un degré hygrométrique approprié à la bonne conservation des substances organiques.

La surface des éléments réfrigérants est à une température de l'ordre de 5° C., ce qui permet d'obtenir au voisinage immédiat de l'évaporateur une zone dont la température est inférieure à 0°, c'est-à-dire se prêtant à nombre de préparations par congélation. En revanche, dans le reste de l'armoire, la température s'élève graduellement au fur et à mesure qu'on s'écarte de l'évaporateur, mais ne dépasse jamais 7° C. Par ailleurs, l'évaporateur condense à sa surface l'humidité atmosphérique sous forme de givre et, par conséquent, fait régner à l'intérieur de l'armoire le degré hygrométrique qui convient.

Dans un autre ordre d'idées, les réfrigérateurs électriques sont d'une utilisation très pratique. Leur fonctionnement est automatique, grâce à un thermostat qui maintient la température pratiquement constante et dont la valeur peut être fixée au moyen d'un réglage très simple. Aussi l'armoire frigorifique électrique est-elle suffisamment répandue aujourd'hui pour qu'il soit inutile d'insister plus longuement sur ses caractéristiques d'emploi et son mode de fonctionnement.

Nous nous bornerons à rappeler qu'elle est constituée en principe par un groupe frigorigène et par une double enveloppe généralement en tôle et comportant l'interposition d'un calorifuge.

L'efficacité du calorifugeage, dont l'importance est très grande, est assurée par le choix d'un excellent isolant et par l'absence de toute humidité dans la gaine isolante.

Pendant longtemps, le seul isolant employé fut le liège et il reste encore d'un usage très répandu.

Mais on dispose aujourd'hui d'autres calorifuges et il est intéressant de signaler, à ce propos, les isolants à base de fibres de verre dont les avantages sont multiples.

En résumé, le réfrigérateur électrique est, par excellence, l'appareil de conservation des denrées alimentaires. Il favorise l'hygiène et améliore le confort.

Le financement du logement familial.

Le financement du logement familial était à l'ordre du jour de la conférence d'experts gouvernementaux organisée l'an dernier à Bruxelles par l'Union internationale des organismes familiaux. Cette conférence a permis une confrontation intéressante des initiatives prises par les principaux pays européens (exception faite du Royaume-Uni), en vue de tenir compte des aspects proprement familiaux du problème du logement.

Le mérite essentiel des conclusions transmises au Conseil général de l'U. I. O. F. est de faire apparaître que, dans toute politique du logement, il est possible de faire entrer en ligne de compte de façon très précise les besoins quantitatifs et qualitatifs des familles, qu'il s'agisse d'immeubles collectifs ou de maisons individuelles et que la famille accède à la propriété de son logement ou qu'elle en soit simplement locataire.

En ce qui concerne le financement, l'assemblée a d'abord conclu que la liberté du prix des loyers n'assure pas aux familles des logements répondant à leurs besoins quantitativement et qualitativement.

Si l'on veut éviter que les familles nombreuses ne soient d'une manière générale vouées aux locaux surpeuplés, il est nécessaire que la collectivité prenne des mesures pour leur permettre de se loger convenablement, soit par voie d'accession à la propriété, soit par location.

« Parmi les mesures propres à atteindre cet objectif, l'assemblée a cru devoir retenir, en ce qui concerne tout au moins les pays qui ont instauré un régime de prêts et de subventions : d'une part l'allocation

d'un complément de prime pour chacun des enfants à charge, d'autre part un abaissement progressif du taux d'intérêt des prêts en rapport avec le nombre d'enfants à charge.

» Quant aux habitations construites en vue de la location, l'adaptation peut se réaliser sous la forme de réductions de loyer ou d'allocations-logements proportionnelles aux charges de famille.

» Des résultats intéressants peuvent également être obtenus, en invitant les collectivités publiques qui possèdent des terrains à les lotir et à les vendre, à des conditions de prix réellement sociales, aux chefs de famille désireux de construire.

» Des aménagements fiscaux peuvent également concourir à amplifier le rythme de la construction subventionnée, tels par exemple l'exonération de l'impôt foncier pendant une période plus ou moins longue et la suppression des droits de succession en ce qui concerne tout logement nouveau constituant l'unique bien immobilier destiné à assurer la stabilité de la famille.

» Il apparaît également recommandable, en ce qui concerne les familles nombreuses, de confier l'attribution des prêts qu'elles sollicitent pour accéder à la propriété à des organismes spécialisés bien au fait de leurs besoins et de leur mentalité, qui exerceraient d'ailleurs sur elles une sorte de tutelle bienveillante, mais vigilante, assurant du fait même un renforcement de la qualité de la créance.

» Il est également désirable que concurremment aux mesures visant à promouvoir la construction soient instaurés des régimes favorisant l'acquisition et l'amélioration des maisons anciennes, comportant les mêmes avantages d'ordre familial.

» Ces diverses suggestions valent pour l'habitation familiale rurale aussi bien que pour le logement urbain, sous réserve de l'adaptation nécessaire des principes de base aux exigences particulières du milieu rural. »

D'après « *Population* ».

Nos futures usines électriques.

La consommation de courant augmentant d'année en année, on est en droit de se demander si notre approvisionnement en électricité permettra de parer à cet accroissement. Ce problème revêt une importance particulière puisqu'il intéresse chacun et, à ce titre, il mérite quelques éclaircissements.

Voici les usines qui, en totalité ou en partie, ont été mises en service en 1950 : Aletsch, Buchs (transformation), Handeck II, Lavey, Meiringen II, Montcherand (transformation), Saint-Barthélemy-Cleuson et Vilters-Wangs. On peut y ajouter l'adduction du Totensee dans le lac du Grimsel et celle du Triège dans le lac de Barberine. Elles représentent, en année hydrologique moyenne, une capacité de production de 260 millions de kWh. (kilowattheures) en hiver et 371 millions de kWh. en été, soit une augmentation de la production annuelle moyenne de 631 millions de kWh. Leur puissance installée totale se monte à 120 000 kilowatts. A la fin de 1950, la capacité nominale de tous les bassins d'accumulation dont nous disposons en Suisse atteignait 1,3 milliard de kWh. environ.

Actuellement, les centrales de plus de 10 000 kilowatts en construction ou en voie d'agrandissement sont les suivantes : Birsfelden, Châtelot, Gondo, Grande-Dixence (1re étape), Grimsel avec le bassin d'accumulation Oberaar, Innertkirchen (5e groupe), Letten, Mauvoisin (1re étape), Miéville avec le bassin d'accumulation de Salanfe, la Maggia avec les centrales de Verbano, Cavergno, Peccia et le bassin d'accumulation de Sambuco, Tinzen avec la bassin d'accumulation de Marmorera, Verbois (4e groupe), Wildegg-Brougg et Zervreila-Rabiusa. Après achèvement – en 1956 – leur puissance totale s'élèvera à 760 000 kilowatts et leur production moyenne à 3,7 milliards de kWh. par an. Telles sont les dispositions qui ont été prises pour parer au plus pressé.

Mais comme la consommation d'électricité, qui oscille actuellement entre 25 et 30 millions de kWh. par jour, poursuit sa courbe ascendante, il faut songer d'ores et déjà à la période qui suivra, ne serait-ce qu'à cause des longs délais inhérents à l'ampleur des travaux. Aussi de nouveaux projets ont-ils été étudiés. Les plus importants sont ceux d'Ernen, de l'Hongrin-Veytaux et de Valle di Lei-Hinterrhein. Quant aux obstacles qui s'opposent à la réalisation de certains cas particuliers, ils ne sont pas de nature technique, mais relèvent soit de considérations sentimentales, soit de l'autonomie des communes ou des cantons. Or, la mise en valeur de l'ensemble de nos ressources naturelles devenant une nécessité toujours plus impérieuse, il va de soi qu'un terrain d'entente serait le bienvenu.

En résumé, sauf circonstances imprévues et en supposant aplanies les difficultés dont les ingénieurs ne sont pas responsables, notre économie de l'électricité sera à même, dans un avenir relativement proche, de remplir entièrement ses obligations, quelles que soient les conditions météorologiques. Il ne faut pas oublier que non seulement la consommation de courant augmente dans tous les domaines, mais que de nouvelles applications surgissent chaque jour. Aussi n'est-ce que par l'exploitation de toutes nos forces hydrauliques rentables, grandes et petites, que l'on parviendra à éviter d'accroître outre mesure l'importation des combustibles étrangers. Notre houille blanche et le bois de nos forêts constituent nos seules matières premières. Plus leur utilisation sera intensive, plus notre balance commerciale y trouvera son compte.

Vingt-quatre kilomètres par jour.

Telle est la distance que parcourt une ménagère qui ne quitte pas son appartement de la journée !

Grâce au « pédomètre », petit instrument semblable à une montre, que l'on applique sur la jambe, et qui mesure et totalise en mètres les pas du porteur, il a été possible de déterminer la distance représentée par les allées et venues quotidiennes, dans le cadre même de l'appartement, du jardin ou du champ de travail.

Ces expériences, faites en Angleterre, ont permis de se rendre compte qu'une fillette de 4 ans qui ne quitte pas un jardin parcourt 4 km. 600 en une journée ; un avocat dans son bureau, 9 km. 600 ; un concierge d'immeuble, une vendeuse en mercerie, une secrétaire dans son bureau, 11 km. 200 ; un manœuvre dans une usine, 13 km. 600 ; un écolier 14 km. 700 ; une sommelière et une femme de chambre d'hôtel, 16 km. ; un médecin, sans quitter l'hôpital, 17 km. 600 ; un facteur, 18 km. 200; une infirmière, 21 km. 600 ; une receveuse d'autobus, 22 km. 400. Et enfin, le record est atteint par la ménagère, avec 24 km.

Une boisson de réserve.

Les autorités de notre pays ne manquent pas de nous rappeler fréquemment à la vigilance en nous invitant à faire quelques réserves de ménage.

Le concentré de fruits que l'on trouve aujourd'hui sur le marché à des prix populaires, puisqu'il bénéficie de subventions, constitue une précieuse réserve alimentaire, d'une conservation pratiquement illimitée. Il ne devrait manquer dans aucun ménage, car il peut être d'une grande utilité à la ville comme à la campagne.

Le concentré est un jus de fruits – pommes et poires – dont l'eau a été en grande partie absorbée par évaporation, sous pression à basse température. Le procédé employé dans notre pays permet de conserver les éléments précieux du fruit frais : sucres assimilables, acides de fruit, sels minéraux, etc. Le concentré, mis en bouteilles, est stérilisé, et dès lors complètement à l'abri des moisissures et levures.

Sa valeur. – Un litre de concentré de fruits à 36° Baumé contient les substances de 10 kilos de fruits ou de 7 litres de jus de fruits. Il titre 332° Oechslé (alors que le cidre doux titre environ 45° Oechslé) et pèse 1 kg. 332. Il contient environ 890 gr. de substances sèches dont plus de 730 gr. de sucres de fruits, 3 gr. de substances minérales riches en sels de potassium, et tous les autres éléments du fruit frais. Grâce à sa haute teneur en sucres assimilables, il est une source de calories (un litre de concentré fournit en effet 3500 calories).

Son utilisation. – La ménagère emploiera le concentré de fruits en remplacement du sucre – ce facteur de déséquilibre dans l'alimentation moderne. Il augmentera ainsi la valeur des compotes, des crèmes, du Birchermüesli notamment, entrera dans la confection de pâtisseries, et sera apprécié comme adjonction aux boissons chaudes telles que thé de menthe, tilleul, etc., ou pour constituer, par dilution d'une partie de concentré pour six parties d'eau, un cidre doux qui reviendra très bon marché.

A la campagne, la question du concentré de fruits présente un aspect doublement intéressant puisque, d'une part, la fabrication de ce con-

Comment faire valoir vos droits !

Guide pratique du locataire et du propriétaire romands

par Me A. CORNUT, avocat

Usages locaux de la Suisse romande. Législation fédérale concernant le contrôle des prix (loyer, chauffage, congé etc.). Textes C. O. annotés (jurisprudence 1912 à 1950). Répertoire alphabétique. 185 pages.

Relié plein toile fr. 9.— Broché fr. 7.50

En librairie et aux **ÉDITIONS RADAR, Genève** 5, avenue Th.-Flournoy par retour du courrier

ENTREPRISE

JEAN SPINEDI S. A.

LAUSANNE

TRAVAUX PUBLICS
MAÇONNERIE
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Pour votre chauffage au mazout

les spécialistes : **E. CANOVA & FILS**

Serrurerie, Mécanique, Chaudronnerie, Appareillage
Constructeurs, représentants des brûleurs Cuénod
Installations et services d'entretien
Lausanne, tél. 24 06 77, La Borde 18

ÉLECTRICITÉ

HENRI CAVÉ

Diplômé fédéral

Lausanne - Place Riponne 5 (Maison du Commerce) - Tél. 22 53 18

ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ

A LAUSANNE

Dessin. Bosse. Académie. Peinture. Modelage. Anatomie. Dessin technique. Perspective. Architecture d'intérieur. Composition décorative. Gravure sur bois. Graphie. Histoire de l'art. Eau-forte. Lettres. Dessin de mode.

LE SPÉCIALISTE DU **LINOLÉUM** et de tous **REVÊTEMENTS DE SOL**

Notre exclusivité : **FLEXWOOD**

bois naturel flexible, habille richement les parois d'une pièce

4, Confédération (Imm. Cité-Fontaine)
Tél. 4 42 18
Genève

centré permet à nos agriculteurs d'écouler leurs excédents de fruits, dans les années de forte récolte ; d'autre part, une réserve de concentré, que l'on peut obtenir par bidons de 5 kg., permettra de préparer une boisson de table qui réjouira petits et grands, et une boisson de travail d'un coût extrêmement modique, qui sera rapidement adoptée par le personnel agricole lorsqu'il se rendra compte de l'excellent aliment du muscle que représente ce « fruit liquide ». Un bidon de 5 kg. permet de préparer 25 à 30 litres de boisson par simple adjonction d'une quantité d'eau correspondante. On sait que les récoltes de l'année dernière n'ont guère permis aux paysans de faire une réserve suffisante de cidre. Le concentré viendra à leur secours d'une manière fort utile et peu onéreuse.

Centre romand de pasteurisation.

A propos d'ustensiles culinaires.

Au cours des recherches faites sur les diverses matières employées dans la fabrication des ustensiles de cuisine, l'Institut de recherches pour le foyer de Stockholm a également étudié les différentes formes des casseroles, marmites et poêles à frire.

Les matières principalement étudiées furent l'aluminium, l'acier pur, la fonte, la fonte émaillée et l'acier émaillé. Les recherches portèrent sur les points suivants : durabilité, résistance aux températures élevées et aux changements rapides de température, action chimique que peuvent exercer des ingrédients employés lors de la cuisson et celle des détersifs usuels employés pour le lavage de ces ustensiles. On a examiné avec une attention particulière les effets de l'eau et des différents acides sur l'aluminium, ce dernier étant de tous les métaux examinés le moins résistant aux agents chimiques. Le noircissement de l'aluminium qui se produit parfois est dû, selon les observations faites, aux propriétés de l'eau employée pour la cuisson. L'eau qui décolore l'aluminium corrode aussi le métal plus que toutes les autres sortes d'eau. La couche noire qui se forme à la surface du récipient n'est pas un enduit, mais elle provient du fait que la surface corrodée absorbe la lumière et cette couche noire à la surface forme une protection contre une corrosion ultérieure.

Les effets des différents agents mécaniques de nettoyage furent également étudiés ; on constata que les poudres à polir ou à nettoyer contenant des grains de quartz affectaient le métal et les surfaces émaillées plus que les poudres contenant du felspar. On étudia aussi spécialement comment la nature du matériel employé pour le fond des ustensiles et l'épaisseur de ce dernier modifient l'action du feu. Le pouvoir conducteur du matériel joue un rôle essentiel dans l'action du feu sur le fond de l'ustensile culinaire, mais l'épaisseur du fond même ne joue pas un rôle moins grand. Il a été constaté que l'étendue de la combustion sur tout le fond de l'ustensile était la moins grande avec des ustensiles d'aluminium à fond épais (5-8 mm.) et qu'elle était la plus forte avec des ustensiles en acier pur.

D'après une enquête sur les métaux employés pour les poêles à frire, la fonte émaillée et l'aluminium sont supérieurs aux autres métaux employés, pourvu que l'épaisseur du fond des poêles en aluminium ne soit pas inférieure à 6 mm. Les poêles en fonte conviennent à tous les types de préparations culinaires, tandis que les poêles en aluminium ne donnent de très bons résultats que pour certaines préparations : omelettes et crêpes, mais conviennent moins bien pour d'autres préparations, par exemple : croquettes de viande, pommes de terre rôties.

La forme des ustensiles de cuisine fut étudiée en connexion avec une proposition de standardisation. On établit que les ustensiles devraient avoir un rebord pour éviter que des gouttes de liquide ne se répandent ; le point de jonction des bords et du fond devrait être bien arrondi ; les ustensiles devraient être soigneusement isolés et munis d'un manche non conducteur, lequel devrait être placé à la distance la plus commode pour verser le liquide. La longueur du manche dépend du poids de la casserole. Il a été proposé que les ustensiles culinaires d'une capacité allant jusqu'à 2 l. au maximum soient munis d'un manche. Pour les ustensiles de 3 l. il a été proposé de les munir d'un manche et d'une anse placée au côté opposé ; les ustensiles ayant une plus grande contenance devraient être munis de deux anses.

Les poêles à frire devraient avoir des bords droits formant un angle de 50-55° avec la base du fond ; le point de jonction entre ce dernier et les bords devrait être arrondi ; le fond intérieur de la poêle devrait être plat et le manche placé de telle façon qu'une ligne passant par la partie du manche que l'on empoigne passerait également à travers ou près du centre de gravité de la poêle ; cette disposition permet de verser facilement le contenu de la poêle.

Au cours de cette étude, l'achat et l'emploi des ustensiles de cuisine furent encore étudiés sous l'angle économique.

Activité du bâtiment.

Le quatrième Plan quinquennal différait des précédents en ce qu'il prévoyait un programme de construction considérable. Les réparations et la construction de logements urbains de 1946 à 1950 ont atteint environ 100 millions de mètres carrés, chiffre bien supérieur aux 84,4 millions prévus par le plan. Par contre, dans les régions rurales, il n'a été construit que 2,7 millions de maisons, chiffre inférieur d'environ un cinquième à l'objectif visé pour cette période. En 1951, d'après les totaux provisoires cités par M. Beria, la construction des logements dans les villes s'est poursuivie, mais la construction d'habitations rurales a continué d'être en retard sur le programme prévu. Dans les deux cas, le nombre des logements achevés au cours de l'année a été à peu près le même qu'en 1950 et inférieur à ce qu'il avait été en 1948.

Problème de revêtement No. **7**

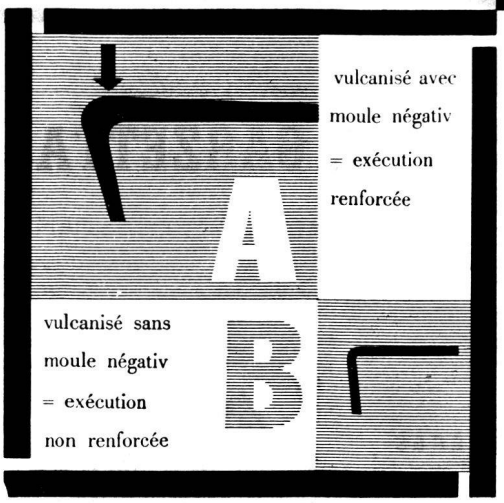

usure

Le nez des marches d'escalier, en tant que partie de la marche soumise aux plus fortes exigences, est le plus exposé au danger d'une usure complète, à moins qu'il ne soit spécialement renforcé.

Le procédé de fabrication, unique en son genre, des revêtements d'escalier en caoutchouc « Altdorf » permet de renforcer jusqu'à 50 % de l'épaisseur du revêtement la partie du nez la plus fortement soumise à l'usure, en ce sens que le revêtement est vulcanisé, sous une très forte pression, dans des moules en acier. Il devient ainsi plus compact et plus résistant à l'abrasion. Une des raisons pourquoi les spécialistes recommandent et préfèrent le revêtement d'escalier en caoutchouc « Altdorf », pas plus cher.

Demandez des échantillons, prospectus et listes de références.

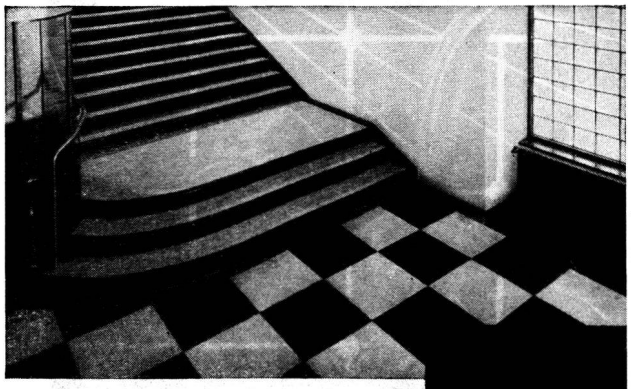

revêtement d'escalier

en caoutchouc

Altdorf URI

Fabricant : **Dätwyler S.A.,** Altdorf-Uri

Exposition :

Exposition permanente, Lausanne

En vente auprès des maisons spécialisées

XXIme CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'HABITATION ET DE L'URBANISME

UNIVERSITÉ TECHNIQUE

LISBONNE 21-27 septembre 1952 PORTUGAL

Avis préliminaire

Date et lieu du congrès. – Le XXIe congrès de la Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme aura lieu à Lisbonne pendant la semaine du 21 au 27 septembre 1952. L'ouverture et la séance finale se tiendront au Salon noble de la Chambre corporative. Toutes les autres séances se tiendront à l'Université technique.

Séances générales. – Il y aura quatre séances générales traitant des sujets suivants : 1. La politique foncière urbaine ; 2. L'habitation dans les pays tropicaux ; 3. La reconstruction à long terme ; 4. La relation entre le type et le plan de l'habitation et l'aménagement du quartier résidentiel.

Groupes d'études. – Comme d'ordinaire des groupes d'études pourront être organisés pour offrir l'occasion d'un libre échange d'idées. Les sujets suivants ont été choisis : 1. L'utilisation des matériaux locaux ; 2. Les loyers par rapport au revenu familial ; 3. Le rôle des Sociétés volontaires d'habitation ; 4. Le mesurage objectif de la qualité des habitations ; 5. L'aspect des quartiers industriels ; 6. Les parcs nationaux ; 7. L'utilisation des zones vertes ; 8. La formation de l'urbaniste.

Exposition. – On espère qu'une exposition internationale sera organisée pendant le congrès.

Visites locales. – Pendant le congrès une excursion dans la ville de Lisbonne et une autre aux environs sera organisée.

Autres activités. – Une réception aura lieu à la Chambre municipale de Lisbonne. Pendant le congrès un concert sera donné.

Excursions après le congrès. – Une excursion à travers le Portugal aura lieu pendant les quatre jours suivant le congrès. Son itinéraire sera : Lisbonne, Coimbra. Visite à Curia, Bussaco, quartiers de Coimbra, Porto, la cité universitaire. Visite aux nouveaux quartiers et aux travaux d'urbanisation. Porto-Viana do Castelo-Braga-Porto.
Les précisions et les détails du coût de cette excursion seront envoyés ultérieurement aux délégués.

Programme provisoire

Dimanche 21 septembre. – 10 h. à 18 h. : inscription des délégués ; 14 h. 30 : séance du Bureau ; 17 h. : séance du Comité exécutif.

Lundi 22 septembre. – 10 h. : ouverture officielle du congrès dans le Salon noble de la Chambre corporative ; 11 h. 30 : ouverture de l'exposition ; 14 h. 30 : séance du congrès : *La politique foncière urbaine.* Réunion des groupes d'études ; 18 h. 30 : séance du Conseil.

Mardi 23 septembre. – 10 h. à 12 h. 30 : séance du congrès : *L'habitation dans les pays tropicaux* ; réunion des groupes d'études ; 14 h. 30 : visite aux quartiers neufs de Lisbonne ; réception à la Chambre municipale de Lisbonne.

Mercredi 24 septembre. – 10 h. : séance du congrès : *La reconstruction à long terme* ; réunion des groupes d'études ; 14 h. 30 : assemblée générale de la Fédération internationale de l'habitation et de l'urbanisme ; réunion des groupes d'études.

Jeudi 25 septembre. – 9 h. : promenade en bateau sur le Tage ; visites à Oeiras, Cascais, Estoril ; 12 h. 30 : déjeuner à Cascais ; 14 h. 30 : excursion à Sintra-Queluz, Lisbonne-Amadora.

Vendredi 26 septembre. – 10 h. : séance du congrès : *Relation entre type et plan de l'habitation et l'aménagement du quartier résidentiel,* Réunion des groupes d'études ; 18 h. : séance du Conseil ; 21 h. : séance du Comité exécutif.

Samedi 27 septembre. – 10 h. : séance plénière de clôture dans le Salon noble de la Chambre corporative ; 14 h. : séance du Bureau. Clôture du congrès.

L'Institut suisse pour l'économie ménagère.

L'Institut suisse pour l'économie ménagère, à Zurich, a pour tâches, entre autres, d'encourager la rationalisation de la conduite d'un ménage et la mécanisation des moyens de travail qu'elle implique. Ce double but est atteint par les essais – réalisés sur des bases scientifiques et pratiques en collaboration avec le Laboratoire d'essais des matériaux de l'E. P. F. et des autres laboratoires d'essais suisses existants — des ustensiles et des appareils comme des matériaux divers utilisés dans leur fabrication, par l'élaboration de propositions pour la normalisation et le classement par types des ustensiles et des appareils domestiques à considérer, par l'établissement de directives pour l'organisation et l'exécution technique du travail ménager, par la solution des problèmes d'économie domestique qui se posent dans les bâtiments nouveaux ou modernisés, etc.

Comme, pour effectuer une partie de ces essais, des locaux et des installations appropriés sont indispensables, l'institut a fait aménager et équiper, dans ce dessein, un immeuble, à la Nelkenstrasse 17, à Zurich, qui a été officiellement inauguré le 28 février dernier. On y trouve notamment une salle de démonstrations et d'exposition, une cuisine pour l'essai des ustensiles et pour l'exécution des recherches dans le domaine de la cuisson, un stand d'essais pour les machines à laver et un petit laboratoire de chimie.

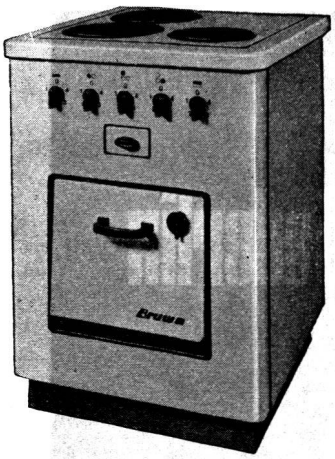

PRATIQUE
PLAISANTE
SOLIDE
AVANTAGEUSE

Un bijou
de la cuisine
moderne

demandez offres par votre installateur
ou directement à notre fabrique

FABRIQUE D'APPAREILS
ÉLECTRIQUES
ROSIÈRES (Sol.)
Tél. (065) 6 60 35

Bruwa
A.-G.

Déjà avant de disposer du nouveau bâtiment, l'institut avait été chargé par l'Institut d'organisation industrielle de l'E. P. F. de déterminer les hauteurs les plus indiquées à prévoir pour l'évier et la cuisinière. Maintenant, l'institut doit entreprendre, dans une seconde cuisine d'essais dont l'installation est imminente, des recherches méthodiques sur le déroulement du travail dans ce local.

Les architectes devraient s'y intéresser comme aussi aux essais poursuivis touchant les revêtements de sol, les peintures de murs, etc. Les efforts déployés par l'institut et les résultats acquis devraient retenir toute l'attention des architectes dans la mesure où ils s'occupent de la construction et de l'aménagement des habitations. La collaboration de ceux-ci et des fabricants, auxquels incombent les réalisations pratiques, avec de telles institutions qui s'attachent à trouver des solutions au problème domestique, est de nature à faire prévoir, à l'exemple de ce qui se fait depuis longtemps déjà dans l'industrie, l'installation raisonnée du lieu de travail de la ménagère, qui doit non seulement satisfaire le sens esthétique mais encore permettre à celle-ci d'accomplir sa tâche journalière le mieux et le plus rapidement possible tout en ménageant ses forces.

Le problème du logement.

Selon l'« Etude », le fait que les ressources productives ont été consacrées surtout au développement industriel dans le cadre des Plans quinquennaux entraîne nécessairement de lourds sacrifices dans le domaine de la consommation, notamment au point de vue des conditions de logement. Ce problème s'est aggravé du fait que le développement industriel a été accompagné d'un exode considérable des campagnes vers les villes. Pendant la guerre, les possibilités de logement ont accusé un énorme recul, tant à cause de la diminution des constructions que des destructions considérables dues à la guerre.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
ED. CUÉNOD S. A.
GENÈVE Rue des Plantaporrêts 8
BEX Rue du Marché

Bâtiment Travaux publics
Maçonnerie - Gypserie - Peinture
Béton armé
Réparations et entretien d'immeubles

Fabrique de stores en toile à projection automatique
pour collèges,
hôpitaux
et fabriques

Constructions métalliques en tous genres
Portes basculantes pour garages

Roger FIAUX, Malley-Lausanne Tél. 24 60 72

BIBLIOGRAPHIE

Baumeister. N° 4/1952. (Allemagne.)
Numéro consacré à l'urbanisme et à la reconstruction de la ville de Münster.

Building Digest. N° 4/1952. (Grande-Bretagne.)
Le nouveau bâtiment de la Fédération française du bâtiment. – La reconstruction à Munich. – L'architecture américaine 1952.

Cahiers du Centre scientifique et technique du Bâtiment. N° 13/1952. (France.)
Aspects techniques de l'industrialisation du bâtiment aux Etats-Unis. – Chantier expérimental du Ministère de la Reconstruction à Creil. – Documents d'architecture (maisons, maisons économiques, maisons en bandes, etc.).

Le Gaz dans l'Habitation moderne. N° 3/1952. (Suisse.)
Le gaz au service des postes de pompiers. – Cuisines d'appartements de 3 à 5 pièces. – Blocs d'immeubles avec cuisines de conception moderne.

L'Habitation. N° 3/1952. (France.)
Le logement fait partie du niveau de vie. – Ce qu'on construit en Europe. – La construction de logements est un problème industriel.

Hem i Sverige. N° 3/1952. (Suède.)
Les maisons économiques. – Le jardin : aménagement, outils.

La Journée du Bâtiment. N^os mars et avril 1952. (France.)
Parmi les articles consacrés au logement par ce journal quotidien, citons en particulier :
N° 1409 : A propos de l'appartement « idéal », à l'Exposition de l'habitation des arts ménagers. – N° 1416 : Les arts ménagers ruraux. – N° 1417 : Le logement populaire en Europe occidentale. Rapport de la conférence syndicale du logement, Paris, février 1952. – N° 1420 : Pour développer la construction : exonération fiscale des sommes investies dans le logement. – N° 1426 : Note sur la crise du logement à Paris et dans les grandes agglomérations. – N° 1428 : La reprise de la natalité. Influence des conditions d'habitation.

Die Mappe. N° 1/1952. (Allemagne.)
La couleur des façades. – Cafés et restaurants. – La couleur dans les magasins. – La décoration dans l'espace.

La Maison. N° 1/1952. (Belgique.)
Villas et maisons nouvelles. – Un hôtel. – Grands magasins à Liège.

Official Architect and Planning Review. N° 4/1952. (Grande-Bretagne.)
Une école primaire. – Un collège. – Les maisons populaires.

Progressive Architecture. N° 3/1952. (U. S. A.)
Numéro consacré à l'architecture religieuse. – L'aménagement des écoles.